

## Rapport financier de l'année 2025

### Comptes consolidés

---

#### 1. Les revenus

Les revenus ont été de 305 799 euros et se répartissent de la manière suivante :

• Cotisations et dons de personnes physiques	179 946 euros
• Cotisations et dons de personnes morales	25 000 euros
• Dons pour projets particuliers	20 000 euros
• Revenus de contrats d'étude	60 »153 euros
• Revenus des activités	5 988 euros
• Subventions et recettes diverses	13 260 euros
• Produits financiers et exceptionnels	1 452 euros

#### Commentaires

- Les revenus de l'exercice 2025, hors subventions, sont 15 916 euros inférieurs aux prévisions budgétaires de 308 455 euros. On peut toutefois constater une nouvelle belle progression des cotisations et dons hors dons pour projets particuliers (204 946 euros contre 135 159 euros en 2024).
- Du fait de nos nouvelles activités et des sources et motivations plus variées de nos revenus, l'imputation de ceux-ci n'est pas toujours évidente entre les « Dons pour projets particuliers » et « Revenus de contrats d'étude ». Pour l'année 2025 ceux-ci ont été globalement de 80 153 euros contre 237 721 euros en 2024. Cette baisse très significative résulte pour la plus grosse partie de la renonciation à la poursuite d'un accord de financement en raison d'une divergence sur les objectifs à poursuivre.

#### 2. Les dépenses

Les dépenses ont été de 347 810 euros (contre 364 492 euros en 2024), et se répartissent de la manière suivante :

• Frais généraux et services divers	51 965 euros
• Sous-traitances et organisation d'évènements	72 147 euros
• Rémunérations	214 618 euros
• Amortissements	2 103 euros
• Charges financières et exceptionnelles	6 976 euros

---

---

### Commentaires

- Le total des dépenses qui a baissé d'un peu moins de 20 000 euros dépasse le budget de 44 000 euros.
- Les frais généraux et services divers, correspondant aux frais de fonctionnement de base de l'Institut, hors rémunérations, sont en légère diminution.
- En revanche, les dépenses de sous-traitances et organisation d'évènements n'ont pas diminué autant que budgété : 72 147 euros contre 48 934 euros budgétés, soit 23 213 euros de plus.
- Les charges de rémunérations moins les subventions de réduction des charges sociales, soit 201 358 euros sont un peu inférieures au montant budgété : 204 630 euros.
- Les charges d'amortissement et financières d'un montant de 9 079 euros dépassent le budget de 5 149 euros.

### **3. Le résultat**

L'exercice se termine avec un résultat consolidé négatif de 37 011 euros contre un boni de 23 260 euros en 2024.

Notre fonds social consolidé, après report de ce résultat négatif consolidé, s'élève au montant négatif de 375 350 euros, contre un montant négatif de 338 339 euros au 31 décembre 2024.